

Notes du Conseil de l'ISTV 30 novembre 2017



Il s'agit des notes rédigées par les camarades élus, pas du compte-rendu officiel de la séance (bientôt disponible sur l'ENT).

1) Informations générales

- **Effectif** : Au 29 novembre 2017 : **2798 étudiant.es inscrit.es dont 311 CPGE** (prépas) (contre 2656 en 2016/2017 dont 225 CPGE).

Par site : Cambrai (218), Maubeuge (66) et Valenciennes (2514)

Alternance :

- **250 apprenti.es** (229 en 2016/2017 et 197 en 2015/2016). Logique, la formation SST a ouvert en apprentissage
- **99 Contrats de professionnalisation et Fongecif** (68 en 2016/2017 et 27 en 2015/2016)

- **Campagne d'emplois**

- Postes BIATSS : 1 demande interne (gestionnaire administrative et/ou pédagogique) et 2 demandes externes (1 ingénieur électronique et 1 en automatique). Accepté : seulement celle en électronique
- Postes enseignant-chercheur : 5 postes de Maîtres de conf et 2 Professeur des Universités
Cela compense les départs en retraite

- **Plan Etudiants = Plan Vidal**

- Contexte : certaines filières en tension et taux de réussite en licence
- Plateforme Parcoursup : successeur d'APB, Calendrier :
 - Nov – dec 2017 phase d'information
 - Janvier à mars 2017 : phase des vœux
 - Mai à juin 2018 : Réception et acceptation des propositions
 - Juillet à septembre 2018 : phase complémentaire
- Attendus : nationaux et spécifiques et avis des profs principaux (2 maintenant)
- Réponses aux candidats et candidates :
 - Oui
 - Oui Si (en fonction des attendus, exemple : création de l'année 0 avec acceptation d'un accompagnement personnalisé)
 - Et 3eme réponse : En fonction des capacités d'accueil : liste d'attente et on devra traiter les candidatures (l'ISTV le fera) = **SELECTION CAR MANQUE DE MOYEN !**
- On intervient car nous combattons ce plan. Il prévoit aussi la **fin de la compensation par semestre en licence !**

- **Auto-évaluation / Prochaine accréditation**

En plus de l'auto-évaluation habituelle fait par les profs, les étudiant.es devront répondre à une enquête sur leur formation.

Les questionnaires seront envoyés début janvier. On intervient pour dire qu'il ne suffit pas d'envoyer un mail, mais qu'il faut intervenir dans les classes.

- **Evénements**

- **Passés** : forum de recrutement, fête de la science et le salon de l'étudiant à Valenciennes

- **Avenir** : Forum DEM2O (7 décembre), Salon de l'étudiant à Lille (11 au 13 janvier 2018), Journées Portes Ouvertes (10 février 2018).

2) Informations sur le projet INSA

Avancées depuis le 5 octobre 2017 :

- Comités de pilotage réunis le 6 octobre 2017 : présentation modèle INSA, échanges créations nouvelles spécialités, confirmation de l'intérêt du groupe INSA en audiovisuel, génie civil/architecture, génie mathématique et Informatique
- Assemblée des personnels de l'ISTV le 9 nov
- Réunion groupe INSA : école architecture de Mons le 25 oct avec le département Génie civil et déplacement de l'INSA Strasbourg le 24 novembre pour double diplomation Ingénieur/Architecte
- Discussion avec le pôle Humanités : Ingénieur/Manager avec l'IAE, Humanité Numérique

A venir

- **A court terme** :
 - Poursuivre la réflexion
 - Discussions sur l'apprentissage (L3/M1/M2 en FA vers I3/I4/I5 en FISA)
FA : Formation par Apprentissage
FISA : Formation Initiale sous Statut d'Apprenti
 - Cadrage / modèle économique (le 1^{er} décembre),
 - Réunion avec le groupe INSA et l'ESIEE d'Amiens. Ceci est trop tôt pour Pascal Level car c'est dans le document voté, les relations avec l'ESIEE sont à voir en dernier.
- **Objectif**
 - Avoir une première architecture de la prochaine offre de formation fin décembre 2017
 - Ouverture en septembre 2019 de l'INSA (dossier CTI prêt fin 2018 pour TOUTES les spécialités).
CTI : Commission des Titres d'Ingénieur

Débat sur le projet :

- Il n'y a toujours pas de calendrier officiel. Toujours pas d'info statutaire sur l'organisation interne. La crainte est donc le mode de désignation des personnes dans la période transitoire. Début décembre, ils voteront déjà le changement de nom
- Sur la forme : On nous promet une AG des étudiant.es en janvier (on aurait les infos sur les futures offres de formation). On indique que ce n'est toujours pas démocratique On rajoute aussi les infos obtenues en CVE la semaine précédente : la future Résidence du CROUS serait réservée aux étudiant.es de l'école d'ingé...
- Le réseau *Figure* est aujourd'hui partenaire avec l'ISTV pour faire des CMI (Cursus Master en Ingénierie) mais que va-t-il faire avec l'INSA ? Il faudra faire un choix.

3) Election d'une nouvelle personnalité extérieure

Olivier Baril, Directeur du site d'Alstom devient le nouvel élu. On a voté contre. On est opposé au fait que des personnalités extérieures siègent dans des conseils d'universités publiques.

Vote à bulletin secret. 19 oui, 2 blancs et 2 non.

4) Budget initial ISTV 2018 (en pièce jointe)

A retenir :

- 3 150 950,00 € de dépense (dont 412 000 € d'investissement).
- 2 880 950 € de recette (dont 1 255 000 € de l'apprentissage).
- Baisse de la subvention de la région de 14 % (raison : fermeture prépa IFSI)
- Entre les recettes et les dépenses (-270 000 €), écart pour que l'établissement paye le reste (de l'Etat).
- L'investissement pour l'ISTV est énorme car il faut vider les caisses avant la restructuration. Il s'agit d'argent essentiellement mis de côté pour l'investissement
- « Bravo aux ressources propres ». En effet, l'ISTV fonctionne essentiellement grâce à ces ressources propres. On l'évoquait au dernier conseil de l'ISTV, l'apprentissage connaît un fort développement car il ramène – entre autres - beaucoup d'argent.
- Seul un camarade vote contre. Les autres votent pour. La CGT s'oppose au budget présenté dans l'enseignement supérieur car il est toujours inférieur au besoin réel de l'ESR publique. On ne validera pas des budgets austéritaires.

5) Budget aux départements (en pièce jointe)

Unanimité moins 1 contre (SEL-CGT) pour les mêmes raisons que précédemment. Il manque tellement pour étudier dans des conditions convenables et s'épanouir un peu plus. Bien entendu, le gouvernement actuel ne prévoit pas d'augmenter significativement ses dépenses pour l'ESR publique.

6) Subventions aux associations (en pièce jointe)

Elles présentent leurs bilans de l'année 2017 et les actions prévues pour 2018. Certaines nécessitent une aide financière de l'ISTV.

- Trois Quarts de Pouce (étudiant.es en audiovisuel) : 3 750 € demandés. Subvention acceptée à l'unanimité.

- Sphimx (étudiant.es de l'ISTV – membre de la FEV) : 4 000 € demandés. Subvention acceptée à l'unanimité.
- Hainaut Junior Développement : 900 € demandés. Ils demandent un budget pour la *communication*. L'association vient se créer et veut se faire connaître. On a voté contre car l'association va permettre aux étudiant.es de proposer leurs services (exemple : un étudiant en informatique pourra proposer à des entreprises ou des particuliers de réaliser une mission en lien avec sa formation). Tout ça, dans le but de développer ses connaissances et d'avoir un peu d'argent. Evidemment. Cela ne va faire qu'augmenter le nombre d'étudiant.es qui travaillent en plus de leurs études, pour survivre. Et ils auront plus de chance de rater leurs études. Le patronat pourra trouver des salarié.es encore moins chers. Bien sûr, il n'y a pas de contrat de travail, il n'y a pas de cotisation pour la retraite, il n'y a pas de protection en cas d'arrêt maladie. L'ubérisation en grande pompe à l'ISTV. Subvention accordée.
- Maths-val (anciennes et anciens étudiants en maths) : 500 demandés €. Accepté à l'unanimité
- Amicale du Personnel : Cette association n'a rien demandé. Mais apparemment il est de coutume de donner à cette association 500 € par an. Cette association échappe à l'administratif ? Il s'agit d'argent public. Il y a des règles et elles doivent être les mêmes pour toutes et tous. Vote : 2 contres (nous, SEL-CGT), le reste pour. Subvention accordée.

7) Conventions entre l'ISTV et d'autres organismes :

- Avec la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale du Nord dans le cadre de l'ASTEP (Accompagnement en Sciences et Technologie à l'Ecole Primaire) : Vote pour à l'unanimité.
- Convention de partenariat relative aux actions menées dans le cadre du campus INIC. Un camarade s'abstient car il y a le MEDEF (le plus gros syndicat des patrons et patronnes en France) dans les financeurs de ce campus. Le reste vote pour.
- 3 conventions DCI-NAVFCO : Abstention car le sujet reste aussi complexe qu'au dernier conseil sur ces conventions. Le reste vote pour.

8) Questions diverses

On rappelle ce qui a été obtenu après le dernier conseil, sur l'amélioration des conditions d'étude des étudiant.es étranger.es de l'ISTV. Il faut vite le mettre en application !

Anonymat des copies : Le sujet est encore repoussé. La direction nous promet que ce débat aura lieu au Printemps 2018 lors des votes sur les règles d'examen. Ils devraient proposer une méthode d'anonymisation des copies d'examen qui pourrait être mise en place en septembre 2018. On a noté ! On s'est aussi proposé pour échanger sur cette thématique. Il faut aussi préparer la mobilisation dès maintenant de toutes et tous pour que cela se fasse vraiment. Le sujet dure depuis des années.